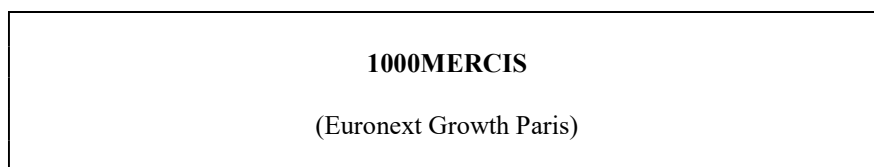


220C5471
FR0010285965-OP028-RA01

18 décembre 2020

- Dépôt d'un projet d'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.
- Reprise de la cotation des actions de la société



Complément à D&I 220C5237 du 2 décembre 2020

1. Le 17 décembre 2020, Kepler Cheuvreux, agissant pour le compte de la société 1000MERCIS, a informé l'Autorité des marchés financiers de la modification du projet d'offre publique de rachat par la société 1000MERCIS de ses propres actions, déposé le 2 décembre 2020, en ce que l'initiateur envisage dorénavant acquérir un maximum de **450 000** de ses propres actions (au lieu de 500 000), soit 17,05% de son capital, au prix unitaire de **20 €** (au lieu de 18 €).

Les autres stipulations du projet d'offre demeurent inchangées.

Le projet de note d'information modifié de l'initiateur (comprenant notamment un addendum au rapport de l'expert indépendant en date du 16 décembre 2020 et l'avis motivé du conseil d'administration en date du 16 décembre 2020) de la société 1000MERCIS a été déposé et a été diffusé.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres 1000MERCIS sont applicables.

2. La cotation des actions 1000MERCIS sera reprise le lundi 21 décembre 2020.